UNCLASSIFIED

RELEASED IN FULL

Groupe de travail intersessions à composition non limitée, chargé d'élaborer un projet d'instrument normatif juridiquement contraignant pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées
Première session
Genève, 6-17 janvier 2003

E/CN.4/2003/WG.22/Misc.2

Point 6 de l'ordre du jour

PROJET DE GUIDE DE DISCUSSION
Proposé par le Président

DISPOSITIONS DE SUBSTANCE

1. — Définition.

2. — Incriminations et sanctions.

A. — Incriminations.
Actes et personnes punissables.

B. — Peines encourues.

3. — Protection contre l'impunité.
Questions relatives à la prescription, aux immunités, aux demandes d'asile, à l'amnistie et à la grâce, et autres causes d'exonération ou d'atténuation de la responsabilité pénale.

4. — Poursuites et coopération internationale.

A. — Compétence et poursuites au plan national.

B. — Coopération internationale.
Extradition, entraide judiciaire, entraide humanitaire.

5. — Prévention.

A. — Contrôle des détentions.

B. — Formation des personnels.

6. — Victimes.

UNITED STATES DEPARTMENT OF STATE
REVIEW AUTHORITY: ARCHIE M BOLSTER
DATE/CASE ID: 23 JUN 2009 200706444

UNCLASSIFIED